



BARÈME HONORAIRES TTC

L'immobilier de choix

Applicable au 24 Janvier 2024

MANDAT DE VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUMS
Jusqu'à 49 999€	5500 €
50 000€ - 99 999€	7000 €
100 000€ - 149 999€	8000 €
150 000€ - 199 999€	9000 €
200 000€ - 249 999€	5,5 %
250 000€ - 299 999€	5 %
300 000€ - 349 999€	4,5 %
350 000€ - 399 999€	4 %
Au delà de 400 000€	3,5 %

Avis de valeur : 120€

Les avis de valeurs sont facturés lorsqu'ils sont dissociés de la signature de mandat de vente. (Hors mandat).
Autrement, les avis de valeurs sont gratuits.

Les honoraires sont à la charge du vendeur (Sauf convention contraire précisée dans le mandat).

FORMULE POUR LES PARTICULIERS (SANS MANDAT DE VENTE)

FORMULE SIMPLE

- Avis de valeur
- Texte détaillé pour votre annonce PAP
- 5 photos HD

Prix : 160€ TTC

FORMULE PREMIUM

- Avis de valeur
- Texte détaillé pour votre annonce PAP
- 10 photos HD
- Dossier de vente
- Conseil commercial

Prix : 390€ TTC

FORMULE EXCELLENCE

- Avis de valeur
- Texte détaillé pour votre annonce PAP
- 20 photos HD
- Réalisation d'une vidéo de votre bien
- Dossier de vente
- Aide à la commercialisation de votre bien
- Conseil commercial, de vente et de négociation
- Suivis après négociation

Prix : 1 100€ TTC

Conditions générales

- TVA applicable au taux en vigueur 20%
- Le barème d'honoraire mentionne les tarifs maximums des prestations pratiqué par ELMA Immobilier (arrêté du 26 Janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017, relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.)
- Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.
- Les honoraires sont directement payé à ELMA Immobilier par le donneur d'ordre ou le mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.